

Marie-Joseph  
**HUGUENIN**

# L'Église des Apôtres

Un modèle pour aujourd'hui



**EdB**

« Dans la vie de l'Église, chaque nouveau pas est un retour à la source, une expérience renouvelée de la rencontre avec le Ressuscité que les disciples ont vécue le soir de Pâques, au cénacle. »

« En cheminant avec un style synodal, dans l'entrelacement de nos vocations, de nos charismes et de nos ministères, nous pouvons vivre la communion qui sauve. »

Document final du Synode sur la synodalité

# REMERCIEMENT

Un remerciement particulier au P. Franz Mali, professeur de patristique et d'histoire de l'Église ancienne (Université de Fribourg), pour sa relecture attentive.

# PRÉFACE

**L**ORS DU CHOIX DES THÉMATIQUES POUR SES ENSEIGNEMENTS COMME chargé de cours, attaché à la chaire de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique, l'abbé Marie-Joseph Huguenin, privat-docent de notre Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, a la plupart du temps privilégié des intitulés oscillant entre pastorale, ecclésiologie et spiritualité.

Cela correspond à son propre cheminement de chercheur, de théologien (avec sa thèse de doctorat consacrée à sainte Thérèse d'Avila et ses écrits pour l'obtention de son habilitation, articulés autour de la notion de miséricorde), de prédicateur, d'accompagnateur spirituel et de pasteur.

Il est comme moi persuadé que l'avenir de l'Église catholique, au-delà des crises qu'elle traverse (abus spirituels et sexuels, perte de vitalité des paroisses, baisse du nombre de vocations sacerdotales, religieuses et laïques), passe par une profonde conversion de son état d'esprit (Esprit) synodal, des modalités d'exercice de sa gouvernance (participation des laïcs vs cléricalisme, rôle de direction confiés aux femmes), de son organisation structurelle, de la conception de sa pastorale et de sa catéchèse.

Ce petit livre, bref par la taille mais dense par son contenu, exprime les contours du visage de nos communautés ecclésiales

## L'Église des Apôtres

à partir du trésor des premiers siècles, aptes à relever les défis de la postmodernité. Cela implique un retour aux sources de l'Église au temps des apôtres, une conjugaison entre le déploiement de la fécondité de la hiérarchie apostolique et des Anciens (hommes et femmes) indispensable pour le bien du Corps, à condition de ne pas tomber dans les dysfonctionnements autoritaires, avec une réforme de l'obéissance bien comprise et mise en œuvre de manière respectueuse de chacun(e) et du bien commun. C'est ce que l'auteur appelle la « pastorale paulinienne », toute entière fondée sur le sacerdoce baptismal et la communion des fidèles autour du Christ dans l'Esprit, et qui met en jeu l'autorité conjointe de l'Époux (figure christique) et de l'Épouse (figure ecclésiale).

Cet ouvrage mérite donc d'être dégusté, analysé et discuté individuellement ou en groupe. Il peut servir de base de réflexion pour les équipes pastorales, les conseils de communautés et d'unités pastorales, les équipes de responsables de services et de mouvements. Il rejoint les intuitions d'autres auteurs (Christoph Theobald et Joël Molinario de Paris, Yves Guérette et Gilles Routhier de Québec, Arnaud Join-Lambert et Henri Derroitte de Louvain-la-Neuve), selon lesquels ce virage d'une Église de la spiritualité incarnée, fidèle à ses racines et à l'aujourd'hui du monde, est à prendre de toute urgence.

François-Xavier Amherdt  
Professeur de théologie pastorale à l'Université de Fribourg



# INTRODUCTION

**A**U I<sup>ER</sup> SIÈCLE, AU TEMPS DES APÔTRES<sup>1</sup>, LA STRUCTURE DE L'ÉGLISE naissante était bien différente de celle du II<sup>e</sup> siècle. Clément de Rome, Irénée de Lyon et Ignace d'Antioche attestent d'un changement de structure mise en place après la mort des Apôtres. Elle évolue progressivement vers celle que nous connaissons aujourd'hui et qui a permis à l'Église de se maintenir et de transmettre le précieux héritage. Mais cette transition ne s'est pas faite sans conflit. L'Église, alors entièrement issue du judaïsme, est confrontée à la nouveauté chrétienne. La nouveauté du baptême et du don de l'Esprit bouleverse la tradition juive par l'accomplissement des prophéties : les chrétiens forment une communauté sacerdotale<sup>2</sup>. Tous et toutes ont revêtu le Christ et sont à ce titre prêtres, prophètes et rois.

Mais tous ne l'entendent pas ainsi et certains veulent maintenir les traditions en usage. L'évolution à tracer n'est pas aisée et sera l'objet d'une dispute célèbre entre Pierre et Paul (cf. Ga

---

1. « Apôtres » avec « A » majuscule désignera les Douze (Judas étant remplacé par Matthias [cf. Ac 1, 26]), titre que revendiquera aussi saint Paul (cf. Ga 1, 1).

2. Cf. 1 P 2, 9 ; Ex 19, 6. Un peuple aussi de prophètes (cf. Nb 11, 29).

2, 11ss). Les tenants de la tradition juive – ceux que l'on appellerait aujourd'hui les traditionalistes – revendiquent une classe sacerdotale et l'exclusion des femmes, comme dans la tradition patriarcale. Paul lui-même est traversé par cette problématique quand il aborde le statut des femmes. Tantôt il se réfère à la nouveauté chrétienne pour mettre l'homme et la femme sur un pied d'égalité (cf. Ga 3, 28), tantôt il se réfère à la tradition juive patriarcale (cf. 1 Co 11, 3ss.).

L'Église du premier siècle est d'une fraîcheur extraordinaire et les lettres apostoliques témoignent de la profonde connaissance de la nouveauté chrétienne. Tous, hommes et femmes, sont baptisés dans l'Esprit et ont revêtu le Christ. Ils accomplissent ainsi les prophéties et la nouveauté dans le Christ. L'Église se structure autour du collège des douze Apôtres et des Anciens<sup>3</sup>. Ces derniers, hommes et femmes, sont des personnes estimées qui méritent ce titre, indépendamment de leur âge. Ils représentent la communauté et exercent une autorité de sagesse et de discernement sur elle. Ce qui est remarquable, c'est que les Douze ne revendiquent pas une autorité qui s'imposerait sur la communauté chrétienne. Ils ont la sagesse de promouvoir une Église fondée sur la communion de tous. Ils prennent ainsi les décisions concernant l'Église naissante de concert avec les

---

3. Même si saint Pierre peut revendiquer à juste titre qu'il fait aussi partie des Anciens (cf. 1 P 5, 1), les Actes des Apôtres mettent en lumière deux autorités distinctes : celles des Douze, représentant le Christ et celle des Anciens, représentant les communautés. L'importance de la codécision perdure chez les Pères de l'Église : « Les Pères de l'Église réfléchissaient sur la communion essentielle à la mission du peuple de Dieu, à travers un triple "rien sans" (*nihil sine*) : "rien sans l'évêque" (Saint Ignace d'Antioche, *Lettre aux Tralliens*, 2, 2), "rien sans votre conseil [des prêtres et diacres] et sans le consentement du peuple" (Saint Cyprien de Carthage, *Lettre aux frères prêtres et diacres* 14, 4). Là où cette logique du *nihil sine* est rompue, l'identité de l'Église est obscurcie et sa mission est empêchée. » (Document final du synode sur la synodalité, 26 octobre 2024, n° 88). Nous utiliserons le sigle DF pour les citations ultérieures de ce document.

Anciens, jamais sans eux<sup>4</sup>. Les douze Apôtres offrent la garantie de la communion avec le Christ et les Anciens avec la communauté. On voit ainsi se dessiner une communion et un partage de l'autorité entre les douze Apôtres, qui représente le Christ Époux, et les Anciens, qui représentent l'Église Épouse du Christ. Cette structure a l'immense avantage de donner la parole à l'Épouse et de reconnaître son autorité, celle de tous les chrétiens et de leurs innombrables charismes.

Mais cette structure va bientôt manifester ses faiblesses. Des tensions naissent à l'intérieur des communautés : différences de doctrines, différences de pratiques sacramentelles, divisions des communautés. Les uns sont pour Apollos, les autres pour Paul, et certains font bombance pendant l'Eucharistie (cf. 1 Co 11, 17-34) !

*Les Douze prennent les décisions concernant l'Église naissante de concert avec les Anciens, jamais sans eux.*

À la mort des Apôtres, il faudra assurer la continuité face au défi des divisions internes. Dès le II<sup>e</sup> siècle, une structure se met progressivement en place pour permettre la transmission du précieux héritage. Ignace d'Antioche et Clément de Rome sont les témoins de la naissance de la hiérarchie apostolique composée d'évêques, de prêtres et de diacres. L'Église de Rome prend rapidement une grande importance pour rallier les chrétiens autour de la foi de Pierre et de Paul. Irénée énumère les premiers successeurs de Pierre<sup>5</sup>. Les communautés chrétiennes sont unies entre elles par leur communion avec l'Église de Rome. Le charisme de Pierre est reconnu comme essentiel pour assurer

4. Cf. Ac 15, 2-6 ; 15, 22-23 ; 16, 4 ; 21, 18.

5. « Après avoir fondé et édifié l'Église, les bienheureux Apôtres (Pierre et Paul) remirent à Lin la charge de l'épiscopat ; c'est de ce Lin que Paul fait mention dans les épîtres à Timothée. Anaclet lui succède. Après lui, en troisième lieu à partir des Apôtres, l'épiscopat échoit à Clément. Il avait vu les Apôtres eux-mêmes et avait été en relation avec eux : leur prédication résonnait encore à ses oreilles et leur tradition était encore devant ses yeux. » (*Contre les hérésies*, III, 3, 3).

la continuité avec l'enseignement du Christ (cf. Ac 15, 7). Il sera d'autant plus nécessaire après sa mort et l'Église comprend qu'il est transmis à son successeur. Seuls les évêques et leurs délégués, les prêtres (choisis parmi les Anciens) qui ont reçu des évêques l'imposition des mains, seront accrédités pour célébrer l'Eucharistie<sup>6</sup>. On ne peut valablement célébrer l'Eucharistie sans être en communion avec l'évêque, qui garantit la communion avec les Apôtres et donc avec le Christ. La présence éminente du Christ dans la célébration de la fraction du pain dépend de cette communion ecclésiale et la constitue. Les diacres, qui auront reçu l'imposition des mains de leur évêque, acquerront parfois une grande autorité, celle de gérer les biens de l'Église pour qu'ils soient mis au service de la charité, comme on le verra avec le diacre Laurent au III<sup>e</sup> siècle à Rome.

La force de la hiérarchie apostolique en fait aussi sa faiblesse. En concentrant le pouvoir, elle a fait des laïcs des chrétiens de seconde zone. Sans s'en rendre compte, bien souvent, elle a étouffé les innombrables charismes des laïcs qui font la vitalité de l'Église. En effet, posséder un charisme qui vient de l'Esprit Saint, c'est avoir une véritable autorité dans l'Église, qui doit être reconnue et soutenue. C'est le pape François, face au malaise général, qui a dénoncé, comme une plaie, le cléricisme dans l'Église<sup>7</sup>. Jamais le magistère ne l'avait fait avant lui. Non seulement

---

6. Les Anciens – à l'origine composés d'hommes et de femmes – qui exerçaient collégialement l'autorité sur leur communauté sont progressivement remplacés par les prêtres choisis par les évêques. Le terme « prêtre » signifiant « ancien », en grec, désignera désormais ceux-là seuls qui pourront revendiquer ce titre, aux détriments des Anciens du I<sup>er</sup> siècle, qui représentaient non pas les Douze Apôtres, mais les communautés, l'Église Épouse.

7. Cf. Discours du Pape François au CELAM, Rio de Janeiro, 2013 : « Le cléricisme est aussi une tentation très actuelle en Amérique Latine. Curieusement, dans la majorité des cas, il s'agit d'une complicité pécheresse : le curé cléricise, et le laïc lui demande à être cléricisé, parce que c'est finalement plus facile pour lui. Le phénomène du

le cléralisme concentre le pouvoir et dépossède les laïcs, mais encore il suscite souvent une démission des laïcs, qui s'en accommodent ou qui se découragent. Ce faisant, le pape François a mis en lumière, pour la première fois dans l'Église catholique au niveau du magistère, un véritable problème structurel et non pas seulement lié à telle ou telle personne.

Dans cet ouvrage, nous allons montrer qu'il est nécessaire d'institutionnaliser à nouveau les Anciens comme l'ont fait les Apôtres, tout en reconnaissant l'importance structurelle de la hiérarchie apostolique<sup>8</sup>. Nous allons montrer que celle-ci représente le Christ Époux et que les Anciens sont appelés à représenter l'Église Épouse, qui pourrait être opportunément représentée par des femmes<sup>9</sup>. La communion entre ces deux autorités présuppose une codécision qui emporte l'adhésion. Ces deux autorités sont distinctes et ne s'exercent pas de la même façon. Un charisme s'exerce dans un domaine précis ainsi que son autorité. Un prêtre doit pouvoir exercer son ministère comme il l'entend, mais comme il est au service du Peuple de Dieu, son ministère est stérile s'il n'est pas reconnu par celui-ci. L'institution des Anciens pourra ainsi vivifier la communion ecclésiale par une vraie participation à l'édification de l'Église et de sa pastorale. Tant de programmes pastoraux restent stériles, parce qu'ils ont été décidés par un cercle restreint de clercs et imposés par celui-ci.

*Le pape François a mis en lumière un véritable problème structurel.*

---

cléralisme explique, en grande partie, le manque de maturité et de liberté chrétienne dans une part du laïcat latino-américain. »

8. La structure hiérarchique (évêques, prêtres, diacres) apparaîtra plus tard. Précisons qu'elle doit être au service de l'égalité de tous dans le Christ fondée sur le baptême. Nous proposerons à la fin de cet ouvrage de nommer aujourd'hui les Anciens comme un « synode » institué.

9. « Nous témoignons de l'Évangile quand nous cherchons à vivre des relations qui respectent l'égalité et la réciprocité entre hommes et femmes » (DF 52 ; voir aussi DF 77).

***La communion  
entre ces deux  
autorités  
présuppose  
une codécision  
qui emporte  
l'adhésion.***

Soulignons d'emblée qu'il s'agit d'une typologie qui intègre l'unité du Corps du Christ où tous sont égaux dans le Christ. Saint Paul s'empresse de préciser que la tête ne peut rien sans les membres : « *L'œil ne peut pas dire à la main : "Je n'ai pas besoin de toi" ; ni la tête dire aux pieds : "Je n'ai pas besoin de vous" »* (1 Co 12, 21). L'autorité de chaque membre doit donc être reconnue. Jésus lui-même l'affirme : « *Au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25, 40). Dans sa lettre aux Colossiens, saint Paul reprend l'image du Corps en la modifiant pour montrer que la tête c'est le Christ, de façon à souligner que tout dépend de lui et non pas d'une autorité humaine. Toute autorité, pour être légitime doit donc se référer à lui et ne peut revendiquer une autonomie purement institutionnelle (cf. Col 1, 17-18). L'Évangile apparaît ainsi comme une instance qui permet à la raison d'exercer un jugement critique.

Dans le développement approfondi de cette problématique, nous consacrerons aussi un chapitre sur l'exercice de l'autorité et de l'obéissance dans l'Église, très lié au problème du cléricalisme. Nous montrerons qu'il est nécessaire d'y apporter une profonde réforme qui n'a pas été entrevue jusqu'à ce jour. L'autorité divine ne peut jamais s'imposer par l'intermédiaire des hommes, tout simplement parce que Dieu ne s'impose jamais. L'abus de pouvoir est très fréquent dans l'Église et institutionnalisé, car les « supérieurs hiérarchiques » se sentent systématiquement autorisés à s'imposer au nom de Dieu. Le simple fait de s'appeler « supérieur » est déjà l'aveu d'une profonde méconnaissance de l'autorité du Christ : l'amour ne s'impose pas. Il engendre au contraire l'égalité et la communion. C'est précisément ainsi que naît l'abus de pouvoir dans l'Église : en s'imposant au nom de Dieu, au mépris de la communion. Dès que l'autorité s'impose de cette façon, la charité disparaît. Or, la charité est la vie de l'Église.

Une autorité qui s'impose au mépris de la communion est un poison mortel pour l'Église. La véritable autorité se distingue en engendrant précisément la communion, une adhésion libre qui repose sur l'amour et la sagesse. L'obéissance dans l'Église ne saurait être une soumission servile à une autorité humaine, mais une quête assidue de la volonté de Dieu, discernée avec sagesse, qui transcende les personnes, qui emporte l'adhésion pleinement libre du for intérieur. La volonté de Dieu engendre toujours la communion des personnes, librement, sans contrainte. Nous sommes dans la vérité parce que nous nous aimons les uns les autres, écrit saint Jean (cf. 1 Jn 1, 7 ; 2 Jn 1, 4-5). Le mystère de l'Église, comme l'a si bien montré le Concile Vatican II, est un mystère de communion à l'image de la Sainte Trinité. Le Fils n'est en rien inférieur au Père et celui-ci ne lui impose rien. Ils ont une égale dignité et une même volonté unie dans la communion de l'amour divin. Institutionnaliser des « supérieurs », c'est engendrer une forme d'hérésie, comme si l'on affirmait dans les faits que le Christ était inférieur au Père et lui était soumis. Si Jésus a pris la condition d'esclave en portant sa croix (cf. Ph 2), ce n'est pas pour se soumettre au Père et faire de nous des esclaves, mais, au contraire, pour sauver les hommes soumis à l'oppression et à l'abus de pouvoir que représente la condition de l'esclave. Le peuple élu a été réduit à l'esclavage en Égypte et Dieu l'a libéré. C'est ce que Jésus a fait pour le monde entier en s'identifiant à l'esclave soumis aux hommes (cf. Ph 2, 8), pour qu'il se reconnaisse dans le Fils bien-aimé libéré par son Père qui l'a ressuscité et élevé au-dessus de tout (cf. Ph 2, 9-10).

Nous verrons aussi qu'il est essentiel de retrouver et mettre en œuvre la *pastorale paulinienne*, qui n'est pas centrée sur les clercs, qui n'existaient pas en tant que tel au I<sup>er</sup> siècle, mais sur le baptême<sup>10</sup>. Pour saint Paul, toute la pastorale se fonde sur le

10. Il y a bien les évêques qui exercent une autorité sur la communauté au nom à la fois des Douze et des Anciens (cf. Ph 1, 1 ; 1 Tm 4, 14) et les diacres

***La véritable  
autorité  
engendre  
la communion,  
une adhésion  
libre qui repose  
sur l'amour  
et la sagesse.***

baptême qui fait que chaque chrétien « *a revêtu le Christ* » (Ga 3, 27), qu'il est prêtre, prophète et roi. La vitalité de l'Église dépend des charismes innombrables du nouveau Peuple de Dieu (cf. 1 Co 12). C'est Dieu qui agit en tous et par tous (cf. Ep 4, 6), dans la nouveauté de l'Esprit. Toute la pastorale d'aujourd'hui doit être centrée sur le don du baptême avec la même profondeur que l'envisageait saint Paul. D'autant plus que cette pastorale mettra par conséquent le don de l'Esprit Saint au centre. Non pas pour exercer des dons extraordinaires, mais parce qu'il est la vie des chrétiens. Il se manifeste par le don et la vitalité des vertus théologiques, surtout la charité, par le don de sagesse et de discernement, par le don de force dans les épreuves et par d'innombrables charismes. Saint Paul exhorte le jeune Timothée en lui écrivant : « *Ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné, mais un Esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi* » (2 Tm 1, 7). La dynamique de l'Esprit fonde la pastorale.

Et cela indistinctement des rangs ou du sexe. Saint Paul fait l'éloge des femmes dans tout le chapitre 16 aux Romains, qui ont des rôles éminents dans la vie de l'Église<sup>11</sup>. Il n'y a plus ni homme, ni femme, il n'y a plus que le Christ (cf. Ga 3, 28). Certes, le fait d'être homme ou femme distingue des charismes différents mais pas inférieurs ou supérieurs. Ce n'est pas pour rien que

---

(Ph 1, 1 ; 1 Tm 3, 8ss), mais il n'y a pas encore d'ordination sacramentelle pour les distinguer des laïcs. Ils reçoivent l'imposition des mains et se distinguent par leurs fonctions, leurs charismes, à l'instar des évêques qui confient aujourd'hui à des laïcs un ministère en leur nom.

11. « Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Église de Cenchrées, afin que vous la receviez en notre Seigneur d'une manière digne des saints », écrit en tout premier lieu saint Paul (Rm 16, 1-2). Le titre de diaconesse n'était pas lié à un sacrement particulier, comme pour les diacres aujourd'hui (ce serait faire un anachronisme), mais à une autorité et un charisme reconnus par l'imposition des mains d'un collège d'Anciens où des Douze (cf. 1 Tm 4, 14).

Jésus a institué les Douze en choisissant douze hommes. C'est pour mettre en face, dans une égale dignité, les messagères de la Résurrection, comme Marie-Madeleine<sup>12</sup>. Les uns représentent l'Époux et les autres l'Épouse, dans une parfaite égalité fondée sur le baptême qui configure au Christ et à son autorité. L'imposition des mains peut instituer un ministère au nom des apôtres exercé indistinctement par des hommes et des femmes, mais ce ne peut être a priori les mêmes, car il est hors de question pour les Apôtres de confondre les genres comme on le fait aujourd'hui. La communion de l'homme et de la femme est une institution divine à laquelle Jésus se réfère explicitement (cf. Mt 19, 8) et qui fonde la nature même de l'Église Épouse du Christ.

En sept chapitres successifs, nous allons maintenant fonder et développer notre approche pour un profond renouveau de l'Église. Nous souhaitons ainsi apporter notre contribution dans le sillage du synode sur la synodalité. Ce faisant, nous nous situons exactement dans la perspective du Document final de ce synode : « Dans la vie de l'Église, chaque nouveau pas est un retour à la source, une expérience renouvelée de la rencontre avec le Ressuscité que les disciples ont vécue le soir de Pâques, au cénacle<sup>13</sup>. »

*Le fait d'être  
homme ou  
femme distingue  
des charismes  
différents mais  
pas inférieurs  
ou supérieurs.*



12. Mt 28, 8 ; Mc 16, 10 ; Lc 24, 9-10 ; Jn 20, 17-18.

13. DF 1.

## Chapitre 1

# LA STRUCTURE DE L'ÉGLISE AU TEMPS DES APÔTRES

**T**OUS LES ÉCRITS DU NOUVEAU TESTAMENT SE RÉFÈRENT À L'ÉGLISE du I<sup>er</sup> siècle. Sa structure, en lien avec les Douze, va se mettre progressivement en place, avant d'être profondément modifiée au II<sup>e</sup> siècle, après la mort des Apôtres.

Les Actes des Apôtres font état de deux institutions fondamentales : les Apôtres institués par le Christ lui-même<sup>14</sup> et les Anciens, à la manière des communautés juives. Progressivement, les Anciens sont nommés dans chaque Église : Paul et Barnabé « *firent nommer des Anciens dans chaque Église* » (Ac 14, 23). Apparaissent des femmes éminentes et Paul mentionne le rôle

---

14. Matthias succédant à Judas Iscariote, pour former le nouveau collège des Douze (cf. Ac 1, 26). Saint Paul revendiquera une autorité comparable (Cf. Ga 1, 1). Les Ac font référence aussi à l'institution de sept hommes au service des « tables », qui apparaissent comme les ancêtres des diacres (Ac 6, 3-5).

important de quelques-unes dans Rm 16. Parmi les Anciens se trouvaient des femmes, pour deux raisons : en raison de leur autorité spirituelle reconnue et parce que le baptême réalise à lui seul la nouveauté chrétienne : « *Baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ* » (Ga 3, 27)<sup>15</sup>. « *Il n'y a plus ni homme ni femme* » (v. 28) pour justifier une inégalité, car tous participent à l'autorité du Christ. La grâce a aboli la soumission de la femme à l'homme, car celle-ci est la conséquence du péché originel (cf. Gn 3, 16). La grâce réalise l'égalité de tous dans la communion de l'Esprit et dans le Corps du Christ<sup>16</sup>. Le patriarcat est, de fait, incompatible avec la foi chrétienne. Cependant, cela ne signifie absolument pas que les rôles sont interchangeables. Chacun a une place irremplaçable dans le Corps du Christ (cf. 1 Co 12). Non seulement le baptême n'abolit pas, mais fonde le dessein divin de la création de l'homme et de la femme. Ils sont appelés désormais à vivre dans l'égalité et la communion de l'Esprit pour révéler le véritable dessein de Dieu : l'homme et la femme représentent désormais l'union du Christ et de l'Église (cf. Ep 5, 32). Il ne s'agit pas d'une relation de soumission de l'Église au Christ, mais une communion dans l'Esprit Saint, car le propre de l'amour est de réaliser l'égalité entre ceux qui s'aiment<sup>17</sup>. Et c'est ce que le Christ réalise par le baptême et le don de l'Esprit. Notons que Ep 5, 22 a été longtemps interprété dans un contexte patriarcal, qui n'est justement pas celui d'Ep 5. En effet, le verbe « se soumettre » (ὑποτασσομαι) ne signifie pas ici une soumission

---

15. Nous appuyons cette affirmation sur Rm 16 et parce que le terme d'Anciens ne signifie rien d'autre qu'une autorité morale reconnue. La nouveauté chrétienne du baptême fait ainsi évoluer le collège traditionnel des communautés juives vers la mixité.

16. Dans les faits, il y a cependant de fortes résistances en raison des traditions patriarcales (cf. 1 Co 11, 2ss ; 1 Tm 2, 11ss).

17. Saint Jean de la Croix met en lumière dans le *Cantique Spirituel* que l'amour divin réalise l'égalité entre l'âme et le Christ son Époux (cf. *Cantique Spirituel* B 36, 3.5). Voir aussi Os 2, 21-22.

servile, mais une expression de la charité qui met en premier non ses propres intérêts mais ceux d'autrui, signifiant une attention centrée non sur soi mais sur les autres. C'est ce que dit bien le verset précédent avec le même verbe : « *vous soumettant les uns aux autres.* »

Les Anciens représentent les communautés de l'Église, Épouse du Christ, tandis que les Douze représentent le Christ Époux, car c'est par eux que l'on entre en communion avec lui. Apôtres et Anciens ont une égale autorité fondée sur le baptême, car tous ont revêtu le Christ. Cette structure a l'immense avantage de partager l'autorité avec les baptisés représentés par les Anciens. Elle institue un possible contre-pouvoir aux Apôtres, car ceux-ci veulent promouvoir une Église fondée sur la communion de tous dans l'agapè, comme le dit si bien la Lettre aux Éphésiens : « *Vivant dans la vérité de la charité, nous grandirons en tout en Celui qui est la Tête, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même, dans la charité* » (Ep 4, 15-16). Chacun, chacune constitue une pierre vivante de l'édifice : « *Vous-mêmes, comme pierres vivantes, vous participez à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ* » (1 P 2, 5). Tous sont prêtres par leur baptême et offrent leur vie, leur contribution, à l'édification de l'Église Corps du Christ et Temple de l'Esprit. « *Je vous exhorte donc, frères<sup>18</sup>, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre* » (Rm 12, 1).

*Chacun a une place irremplaçable dans le Corps du Christ.*

*Les Anciens représentent les communautés de l'Église, Épouse du Christ, tandis que les Douze représentent le Christ Époux.*

18. Sous-entendu pour Paul « et sœurs ».

Les membres les plus faibles sont, d'une certaine manière, les plus éminents, car ils mettent en lumière le mystère du « *Verbe fait chair* » (Jn 1, 14), de sa kénose, de l'homme crucifié qui sauve le monde :

*« Les membres du corps qui sont tenus pour plus faibles sont nécessaires ; et ceux que nous tenons pour les moins honorables du corps sont ceux-là mêmes que nous entourons de plus d'honneur, et ce que nous avons d'indécent, on le traite avec le plus de décence [...]. Dieu a disposé le corps de manière à donner davantage d'honneur à ce qui en manque, pour qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais qu'au contraire les membres se témoignent une mutuelle sollicitude. »*  
(1 Co 12, 22-25)

C'est bien, en effet, une caractéristique essentielle de l'Église d'exercer la miséricorde comme Jésus le met en lumière dans ses paraboles. Elle établit chacun dans une égale dignité et c'est ce que réalise le baptême où tous ont revêtu le Christ. Depuis la chute, l'homme et la femme étaient « *nus* » (Gn 3, 7), abandonnés à eux-mêmes, sans protection. La grâce les a revêtus du Christ, les enveloppant du manteau de sa miséricorde, du « *plus beau vêtement* » (Lc 15, 22), les établissant dans la nouveauté de l'Alliance filiale en Jésus Christ et dans la puissance de l'Esprit.

Certes, l'Église, comme Corps du Christ, est organisée selon une hiérarchie : « *Ceux que Dieu a établis dans l'Église sont premièrement les apôtres, deuxièmement les prophètes, troisièmement les docteurs...* » (1 Co 12, 28). Mais Paul souligne la réalité plus fondamentale du baptême et du don de l'Esprit en sorte qu'il n'y a « *qu'un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous* » (Ep 4, 6).

Comprendre le mystère de l'Église de cette façon, c'est donner à chaque baptisé une incomparable dignité et une importance décisive dans la construction du Corps du Christ. Tous sont coresponsables par leur union au Christ, dans l'Esprit, chacun pour sa part. Les Douze ne se mettent pas au-dessus des autres, mais,

au contraire, ils s'appuient sur la contribution de tous. Cette conception de la responsabilité partagée va donner à l'Église une extraordinaire fécondité. Comme l'a si bien dit le Concile Vatican II, « l'unique médiation du Rédempteur n'exclut pas, mais suscite au contraire une coopération variée de la part des créatures, en dépendance de l'unique source » (LG 62).

Cette compréhension si profonde du mystère de l'Église risque cependant de masquer son caractère eschatologique. L'Église est en marche vers sa plénitude dans la Jérusalem céleste et les Apôtres seront rapidement confrontés à ses imperfections dans sa réalité terrestre. Trois problèmes majeurs vont apparaître : les incohérences dans la célébration de la fraction du pain, les divisions doctrinales et des communautés entre elles.

*Tous sont  
coresponsables  
par leur union  
au Christ, dans  
l'Esprit, chacun  
pour sa part.*

Les divisions apparaissent même lors des réunions pour célébrer le Repas du Seigneur :

*« Car j'apprends tout d'abord que, lorsque vous vous réunissez en assemblée, il se produit parmi vous des divisions [...]. Lors donc que vous vous réunissez en commun, ce n'est plus le Repas du Seigneur que vous prenez. Dès qu'on est à table en effet, chacun prend d'abord son propre repas, et l'un a faim, tandis que l'autre est ivre. » (1 Co 11, 18.20-21)*

Certains opposent les autorités entre elles et créent des divisions :

*« Je vous en prie, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, ayez tous même langage ; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions ; soyez étroitement unis dans le même esprit et dans la même pensée. En effet, mes frères, il m'a été signalé à votre sujet par les gens de Chloé qu'il y a parmi vous des discordes. J'entends par là que chacun de vous dit : "Moi, je suis à Paul" - "Et moi, à Apollos" - "Et moi, à Céphas" - "Et moi, au Christ." » (1 Co 1, 10-12 ; cf. 4, 6)*

Ce type de divisions est significatif, car la communauté ne perçoit pas l'unité du collège apostolique. Même si la pratique se dessine d'une communion avec l'Église de Jérusalem garantissant la communion avec le Christ (cf. Ga 2, 9 ; Ac 15, 2), il n'y a pas encore de liens structurels et chaque communauté s'organise de façon autonome.

Un grand nombre de communautés chrétiennes naissent rapidement dans le bassin méditerranéen à partir des communautés juives dispersées. Chacune reçoit le message de l'Évangile à sa manière. Il apparaît peu à peu que le baptême et le don de l'Esprit ne suffisent pas à garder l'unité de la foi. Saint Paul est confronté aux traditions juives qui s'opposent entre elles : les unes mettent l'accent sur les pratiques juives, comme la circoncision et l'observance de la Loi, tandis que d'autres sont plus ouvertes à la critique des prophètes invitant à relativiser ces pratiques au profit du don de l'Esprit. En réalité, Jésus a fait une relecture totalement novatrice de la tradition juive : la pureté n'est plus faite de prescriptions légales discriminantes, mais elle est intimement liée au don de l'Esprit. L'Esprit crée un cœur nouveau dont la pureté jaillit de sa communion avec le Dieu d'amour et de miséricorde. Les tenants des traditions juives revendiquent, au contraire, le maintien de celles-ci. Les communautés sont confrontées à une telle nouveauté, qu'elles ne vont pas tarder à se diviser sur la manière d'interpréter l'Évangile.

Les Douze eux-mêmes sont pris dans ces controverses et des divisions apparaissent même entre eux. L'incartade entre Paul et Céphas (cf. Ga 2, 11-14) est très significative : Pierre est influencé par les judaïsants<sup>19</sup> et pratique la discrimination avec les païens, qui sont considérés comme impurs selon la Loi. Il y a là, comme le comprend très bien Paul, un enjeu considérable. Ce dernier

---

19. Nous entendons ici par « judaïsants » ceux qui veulent maintenir intégralement les traditions juives dans les premières communautés chrétiennes. Ce terme est dérivé du verbe *ιουδαΐζειν*, utilisé par saint Paul, reprochant à Pierre de « judaïser », lors de sa fameuse controverse à Antioche (cf. Ga 2, 14).

sera continuellement en butte à l'opposition des judaïsants, qui revendiquent notamment deux choses : une classe sacerdotale et la discrimination des femmes, qui doivent se soumettre et se taire dans les assemblées. Cette dernière controverse apparaît dans 1 Co 14, 34-38, passage peu sûr devant la critique textuelle et qui s'oppose directement au verset 31 précédent, où Paul écrit que tous peuvent prophétiser dans les assemblées. Ce paragraphe, même s'il apparaît dans le papyrus p<sup>46</sup> daté du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire environ 100 ans après Paul, est typique d'une interprétation judaïsante, qui, manifestement, a inséré ces deux versets dans la lettre de Paul :

*« Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole ; qu'elles se tiennent dans la soumission, selon que la Loi même le dit. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée. Est-ce de chez vous qu'est sortie la parole de Dieu ? Ou bien, est-ce à vous seuls qu'elle est parvenue ? Si quelqu'un croit être prophète ou inspiré par l'Esprit, qu'il reconnaisse en ce que je vous écris un commandement du Seigneur. S'il l'ignore, c'est qu'il est ignoré. » (1 Co 14, 34-38)*

Ce texte polémique s'oppose radicalement à la théologie de saint Paul et se réfère pleinement à la conception des judaïsants se référant à leurs traditions, condamnées par Jésus lui-même (cf. Mt 15, 2-3 ; 19, 3-8).

Ainsi, le temps des Apôtres est traversé par une grande interrogation : comment transmettre d'une façon sûre le précieux héritage ? D'un côté, il y a la nouveauté du baptême où tous, hommes et femmes sont égaux, dans le Christ et par l'Esprit ; de l'autre, apparaissent des divisions graves au sujet de l'eucharistie, de la doctrine, des traditions juives, de l'unité et de l'égalité de tous.

